



Une isolation performante



L'évolution des constructions

L'isolation dans un bâtiment permet de se protéger du froid en hiver et de l'excès de chaleur en été. Pour le logement, on va retrouver trois grandes périodes en lien avec les performances thermiques : les logements anciens d'avant 1948, les logements d'avant 1978 et les logements modernes après 1978. On constate que les bâtiments d'avant 1948, même s'ils ne sont pas isolés, ont souvent une moindre consommation énergétique que les bâtiments de la période 1948-1978. C'est grâce notamment à des murs plus épais (inertie) et au respect de quelques critères du bioclimatisme (orientation). Ces logements devront être isolés avec intelligence pour conserver leur équilibre, notamment par rapport à l'humidité. Pour les bâtiments après 1948 les bonnes pratiques ont pu être perdues et l'évolution des tarifs de l'énergie et des notions de confort rend certains de ces logements éligibles au terme de « passoire thermique ».

La performance de l'isolation

Bon nombre d'isolants ont, à épaisseur égale, des performances très proches. Lors de la pose d'un isolant, quel qu'il soit, le matériau a initialement une certaine résistance thermique. Pour que cette performance soit maintenue dans le temps, le matériau doit rester protégé du passage d'air, de la migration de vapeur d'eau ou de l'eau liquide. Il doit aussi être posé de façon continue et ne pas être percé. Ainsi la méthode de pose est toute aussi importante que le choix du matériau. Les contraintes techniques et esthétiques rajoutent au dilemme du choix du matériau et de sa technique de pose.

Des choix en fonction du projet

D'un bâtiment à l'autre et même d'une paroi à l'autre, en fonction de la période de construction, si le logement a déjà subi des rénovations et de la performance que l'on souhaite atteindre, il ne faudra pas intervenir de la même façon ou avec les mêmes matériaux. Il est notamment primordial de traiter différemment le bâti dit ancien et de ne pas négliger l'aspect de ventilation quelle que soit l'ancienneté du logement.

Un conseiller FAIRE proche de chez vous : L'Espace Info-Energie

Grâce au soutien financier de la Communauté de Communes Pévèle Carembault, le service EIE est depuis 2015 un service de proximité. Ses bureaux sont situés à Templeuve-en-Pévèle et des permanences mensuelles ont lieu sur plusieurs communes du territoire (Cysoing, Phalempin, Pont à Marcq, Ostricourt, Gondécourt).

Un service gratuit, neutre et indépendant.

Pour contacter notre service **03.59.611.202**. Si vous souhaitez rencontrer la conseillère, il vous est demandé de prendre rendez-vous, même pour les permanences mensuelles.

Le service EIE est financé par :

